

Partie I

Histoire et linguistique

P. Diagne

Aada koy demnga ! woni (Fulfuldé)
Lammii ay dekkal demb (Wolof)
C'est la parole qui donne forme au passé.

Le Négro-Africain lie l'histoire à la langue. C'est une vision commune au Bantu, au Yoruba et au Mandingue. Mais là n'est pas l'originalité. En effet, l'Arabe ou le Grec d'avant Thucydide s'accorderont pour affirmer, avec les Fulbé, que «le récit est le lieu où l'on rencontre le passé»: «Hanki koy daarol awratee».

Ce qui privilégie le lien entre histoire et langage dans la tradition négro-africaine tient à la conception que celle-ci a généralement conservée de ces deux phénomènes.

Elle identifie volontiers langage et pensée. Elle tient l'histoire non comme une science mais comme savoir, comme art de vivre.

L'Histoire vise à la connaissance du passé. La linguistique est science du langage et de la parole. Le récit et l'œuvre historique sont des contenus et des formes de pensée. La langue est, quant à elle, le lieu de cette pensée. Elle en est le support.

Linguistique et histoire ont évidemment chacune son domaine, son objet propre et ses méthodes. Elles n'en font pas moins interférence au moins à un double point de vue.

D'abord, la langue comme système et outil de communication est un phénomène historique. Elle a sa propre histoire. Ensuite comme support à la pensée et donc au passé et à sa connaissance, elle est le lieu et la source privilégiée du document historique. Ainsi, dans l'acception large qu'on lui donne ici, la linguistique embrasse un champ de recherches qui fournit à

l'histoire au moins deux types de données: d'une part, une information proprement linguistique, d'autre part, un document que l'on pourrait dire supra-linguistique. Elle permet, grâce aux faits de pensées, les éléments conceptuels en usage dans une langue, les textes oraux et écrits, de lire l'histoire des hommes et de leurs civilisations.

La problématique ainsi posée, on perçoit mieux le terrain commun à l'historien et au linguiste qui travaillent sur l'Afrique.

Sciences linguistiques et histoire

Toutes les sciences dont la langue et la pensée constituent l'objet peuvent contribuer à la recherche historique. Il en est cependant un certain nombre que l'on rattache plus directement à l'histoire.

C'est là une tradition bien établie même si elle est contestable à la réflexion. Ainsi ramène-t-on d'emblée, par habitude, l'étude de la parenté des langues au point de jonction de la linguistique et de l'histoire, plus facilement que l'analyse de l'évolution du matériau fourni par les textes écrits ou oraux et les vocables d'un idiome. Or l'une et l'autre recherches portent sur des faits de langue ou de pensée, et donc d'histoire.

L'historiographie européenne a suggéré là une séparation entre science historique proprement dite et histoire littéraire ou des idées. La distinction n'est justifiable que dans certains contextes.

Les Bakongo de civilisation Bantu, les Ibo du Benin ou les Susu de culture soudanienne ont laissé peu ou pas de textes qui répondent aux normes d'une science historique moderne. Ils ont en revanche produit comme sources d'information, une abondante littérature orale, avec des genres plus ou moins nettement distingués, et des œuvres qu'on peut aujourd'hui être tenté de classer sous les rubriques de contes, de nouvelles, de récits, de chroniques d'épopées historiques, de légendes, de mythes, d'œuvres philosophiques ou cosmogoniques, de réflexions techniques, religieuses ou sacrées. Ils y mêlent indifféremment le vrai vécu à la fiction, l'événement qu'on peut dater au mythe purement imaginaire. La reconstruction de l'histoire des Bakongo, celle des Ibo ou des Susu passe par l'analyse critique de ces littératures et traditions orales. Elle ne peut négliger celle de leurs discours, de leurs techniques et savoirs, le décryptage des langages, des concepts, du vocabulaire qu'ils ont utilisés et qui continuent à révéler leur histoire respective.

Les sciences et les méthodes auxquelles l'on fait référence ici, comme susceptibles d'éclairer l'historien africain, ne constituent donc pas une recension exhaustive. Ce n'est peut-être pas un mal au plan de la clarté. Le spécialiste du langage, en se fixant des limites raisonnables se donne mieux les moyens d'approfondir des secteurs précis. Il laisse ainsi à d'autres chercheurs, historiens des idées, spécialistes des sciences, de l'économie ou de la littérature, le soin d'embrasser ces secteurs, en tenant compte de la dimension linguistique de leurs investigations.

Science classificatoire et histoire des peuples africains

Classer les langues, c'est déjà révéler la parenté et l'histoire des peuples qui les parlent. On distingue plusieurs types de classifications :

La classification génétique

Elle établit la parenté et le lien de filiation à l'intérieur d'une famille linguistique.

Elle aide par conséquent à rétablir en partie au moins l'unité historique de peuples et de cultures qui utilisent des langues de même origine.

La classification typologique

Elle regroupe des langues qui ont des ressemblances ou des affinités évidentes au plan de leurs structures et de leurs systèmes.

Des langues d'origine identique ou totalement différente peuvent utiliser les mêmes modes de formation lexicale, nominale, verbale ou pronominale tout en étant génétiquement, historiquement, ou géographiquement très éloignées.

La tendance à utiliser la même forme nominale et verbale se retrouve en wolof et en anglais :

liggeey travailler, *liggeey bi* le travail.

to work travailler, *the work* le travail.

Ces deux idiomes sont pourtant génétiquement et géographiquement très éloignés en dépit de ces affinités typologiques évoquées. Il arrive par ailleurs que des langues soient de même famille et de types différents. On établit leur parenté sur la base d'un vocabulaire commun et probant alors même qu'elles ont évolué sur des bases structurelles divergentes. Parfois du fait des emprunts et des abandons de vocabulaire, la différence peut apparaître même au plan du lexique. Les classifications élaborées à propos des langues africaines ne rassemblent pas, par exemple, certains éléments de la famille dite tchadique et ceux de la famille dite sénégaloguinéenne.

Or les systèmes phonologiques, la morphologie et la structure syntaxique imposent à la réflexion le regroupement typologique au moins du plus grand nombre d'entre elles.

La classification géographique

Elle traduit surtout une tendance instinctive à comparer et à regrouper des langues coexistantes. C'est souvent le résultat d'une information insuffisante.

Les classifications proposées pour l'Afrique sont très souvent géographiques dans des secteurs essentiels. Elles négligent de ce fait le phénomène de migration et d'imbrication des peuples. Koelle, M. Delafosse, D. Westermann, J. Greenberg font essentiellement référence à des dénominations et à des regroupements topologiques et géographiques. Ils classent en « West Atlantic », « Nigéro-Congolais », « Sénégal-Guinéen », « Nigéro-Tchadique », etc.

Une classification rigoureuse des langues africaines implique le recours à des procédures qui démontrent que les formes, le vocabulaire et les structures linguistiques proposées comme éléments de comparaison sont non seulement représentatives mais propres au patrimoine originel des langues mises en parallèle. La ressemblance ne doit donc être le résultat ni d'emprunts ni de contacts anciens ou récents.

L'arabe et les langues sémites, de même que le français, le portugais, l'afrikander ou l'anglais ont déposé du fait de l'histoire, on le sait, depuis plusieurs siècles voire quelques millénaires, un vocabulaire considérable dans nombre de langues africaines. Certaines variantes du Kiswahili, qui est une langue bantu, comportent plus de 60 % d'emprunts lexicaux à l'arabe. De là à conclure — par passion religieuse ou absence de précaution scientifique — à l'appartenance du Kiswahili au groupe sémito-arabe, il n'y a qu'un pas. On l'a parfois franchi.

Les formes communes au départ à des langues peuvent avoir subi des transformations d'ordre phonétique, morphologique ou structurel dans le temps. Cette évolution qui suit des lois, est un phénomène connu et analysable. Le sens des formes, celui des mots du vocabulaire de comparaison, peuvent avoir varié dans les limites d'un champ sémantique plus ou moins saisissable. Par exemple, le Wolof connaît sous sa forme moderne un amuïssement de la voyelle finale après une géminée « Bopp » ou « fatt » au lieu de « Boppa » ou « fatta » comme disent encore Gambiens et Lebu. La forme (neds) de l'égyptien ancien est devenue en fulfuldé moderne « neddo », en Wolof « nit ». Le Bantu dit « mutumuntu », le Hawsa « mutu », le Mandingue « mixi » ou « moxo », le Fon « gbeta », le Mina « agbeta », etc. L'égyptien « kemit » a signifié brûlé, noir. Il donne aujourd'hui le sens de cendres, brûlures, etc.

La reconstruction d'une langue

La reconstruction historique d'une langue

Comme technique de redécouverte du vocabulaire et du patrimoine structural commun, la reconstruction historique d'une langue tient compte de ces faits de changement. Comme procédé, la reconstruction permet de retracer l'histoire d'une langue ou d'une famille linguistique. Elle aide à établir le proto-langage d'origine et à dater les périodes de séparation des diverses branches. En ce sens elle constitue un auxiliaire de choix pour la science classificatoire proprement dite. Nombre de critères et de techniques sont mises en œuvre pour reconstruire une langue et réinventer ses données originelles.

Les correspondances de sons jouent un rôle primordial dans la reconstruction d'un proto-langage ou l'établissement d'une parenté. Lorsque l'on sait par exemple que les *p* dans une variante deviennent *f* ou les *u* des *o* dans une autre on peut en posant $Fa = Pa$, $Lu = Lo$ reconstruire le phonétisme et les formes d'origine.

La reconstruction phonologique

Elle est un pas dans la reconstruction du fonds lexical et du vocabulaire originel. Les phonèmes ne sont pas les seules données qui changent. La *morphologie* et les *structures* évoluent également. La fonction sujet en latin est marquée par un monème dit nominatif. Dans les langues d'origine ou d'influence latine cette fonction est surtout précisée par la syntaxe de position.

Homo vidit = vidit homo = l'homme a vu.

Dans l'établissement des proto-langues (proto-bantu, proto-tchadique, etc.) il est toujours fait référence au *vocabulaire*, au *fonds lexical commun*. On peut ainsi établir des « pourcentages » de mots communs en élaborant des tableaux de « décompte lexical » ou « lexical count ». La classification de J. Greenberg¹ recourt le plus souvent à cette technique. D. Sapir dans son travail sur le groupe West Atlantic utilise ce procédé².

Il indique ainsi que le Seereer et le Pulaar mis dans le même groupe ont en commun 37 % de mots. Le Baga Koba et le Temne 79 %. Le Temne et le Seereer n'en ont que 5 %. Le Basari et le Safeen 5 %.

Or, ces idiomes sont tous regroupés dans la même famille. La communauté de vocabulaire qui peut être emprunté en abondance ne suffit pas à nier ou affirmer un lien historique.

On a recours à la similitude de « traits typologiques » ou à des *identités de structures* (comparaison de système pronominal, verbal ou nominal, etc.).

L'élément typologique associé aux données de l'analyse du lexique ou de la phonologie permet d'aboutir à des résultats d'autant plus probants que l'on tient compte de l'histoire et des influences. La reconstruction vise aussi à dater l'époque où cet héritage commun fut partagé à l'intérieur d'un proto-langage, puis mis en œuvre par des langues apparentées et alors en voie de différenciation. Elle se soucie d'identifier la nature de la langue ancienne à partir de laquelle ont poussé ces différents parlers rattachables à un même proto-langage.

La reconstruction et la datation

Elles permettent de fixer l'âge des matériaux lexicaux et structurels recueillis dans l'étude des langues pour pouvoir, à la comparaison, préciser avec plus ou moins de certitude le niveau où se situe la parenté linguistique. Elles donnent par conséquent des points de repère précis à l'histoire de la séparation des peuples ayant appartenu au même univers culturel et linguistique. Elles jettent un éclairage saisissant sur l'histoire des ethnies, sur celles de civilisations multi-nationales et multi-ethniques.

Dans le contexte d'une recherche portant sur une époque récente et à propos de langues écrites, l'effort est relativement plus facile. Par contre la rareté des documents postérieurs au IV^e millénaire avant notre ère rend, en

1. J. GREENBERG, 1963.

2. D. SAPIR, 1973.

général, la tâche ardue. Il s'agit pourtant à ce stade d'élucider l'histoire de périodes décisives de mutation linguistique. Les processus de changement du vocabulaire ou des structures que l'on considère à ce plan, sont, on le verra, très lents mais difficiles à saisir. Pour pallier cette carence dans l'information, on a recours à des procédés plus ou moins efficaces.

La glottochronologie

C'est une des techniques les plus récentes en la matière. Elle a été mise en œuvre sur le terrain africain. Le principe de cette méthode repose sur la datation de l'évolution lexicale d'une langue, par référence au rythme de changement de son vocabulaire: vocabulaire culturel (concepts philosophiques, techniques, etc.) et vocabulaire de base (noms des membres du corps, numération de un à cinq, vocables désignant les phénomènes naturels, etc.). La glottochronologie vise donc à informer sur l'âge, les étapes et l'état d'évolution des termes et des formes du lexique. L'évolution du vocabulaire fondamental ou de base est relativement lente dans les sociétés anciennes en dehors de mutations brutales dues à des événements décisifs. En Afrique noire en particulier, on a pu, grâce aux travaux de Delafosse, donner une idée de ce rythme d'évolution, en se référant à la recension de mots fixés par écrit depuis le XI^e siècle. Il s'agit du vocabulaire des langues soudanaises recueilli dans les textes arabes. Or ces termes sont demeurés à peu près sans changement après un millénaire d'histoire. Mais les tenants de cette méthode vont plus loin encore: l'évolution du vocabulaire de base est non seulement lente, mais elle est constante dans toutes les langues. C'est l'opinion de M. Swadesh qui a tenté d'appliquer cette théorie à des langues africaines. Dans quelques cas précis les tests expérimentés semblent probants. La glottochronologie postule un rythme de transformation des éléments du vocabulaire de base, mesurable en pourcentage. Le taux de rétention du vocabulaire serait compris entre 81 ± 2 et $85 \pm 0,4\%$ pour une durée donnée de 1000 ans. Elle a fourni sur cette base quelques conclusions ramassées dans la célèbre formule:

$$+ = \frac{\log c}{1,4 \log r}$$

où + représente la durée, c, le pourcentage de termes communs aux langues comparées et r, le taux de rétention.

Peut-on, d'après les résultats obtenus, considérer la glottochronologie comme une mesure temporelle valable, une sorte d'horloge historique? Les conclusions sont en deçà des espérances pour une raison simple: dans un contexte d'imbrication linguistique et d'interférence de lexiques dont on connaît mal la portée, et en dehors de documents précis écrits ou non, il n'est pas facile, dans l'état actuel des recherches, de sérier les faits; de distinguer par exemple, entre le changement normal et la mutation due à des emprunts, même pour le lexique de base.

La possibilité d'une science classificatoire, mettant en œuvre toutes ces techniques, fournirait cependant la clé de la relation ethnique et linguistique.

Classifications linguistiques et parentés ethno-culturelles

En dépit de travaux remarquables, le problème de la parenté linguistique et ethnique est loin d'être résolu en Afrique. Dans bien des secteurs, l'intuition de ce lien l'emporte encore sur la preuve scientifiquement établie.

L'idée et la notion d'une communauté bantu regroupant la grande majorité des populations d'Afrique centrale et australe sont nées au XIX^e siècle avec les travaux de W. Bleek. Celui-ci établissait, dans une œuvre célèbre publiée en 1862, la parenté des langues et des variantes dialectales parlées dans une zone très vaste, habitée par de nombreuses ethnies pratiquant des parlers impliquant une intercompréhension plus ou moins grande. La parenté de langue et de culture peut évidemment être frappante de prime abord pour des ethnies qui vivent côte à côte. Les peuples dits bantu sont dans cette situation.

Dans certains cas, la distance dans l'espace et le temps pose des problèmes. Les Fulbé en offrent une bonne illustration. Ils constituent, du bassin du Sénégal au bassin du Nil, des communautés souvent isolées au sein d'ethnies voisines parfois très différentes.

Les Duala du Cameroun parlent une langue bantu. Le duala peut, en pratique, être considéré comme une variante de ce groupe, de même nature que le lingala, au même titre que les parlers de Mbandaka ou de Kinshasa, et en dépit de son éloignement et de son isolement relatif par rapport aux communautés parlant ces deux idiomes.

L'égyptien pharaonique, parlé il y a cinq mille ans, offre des ressemblances frappantes avec le hawsa, le wolof ou le songhaï.³

Il y a aussi les faits d'imbrication. De grandes langues d'unification continuent de servir, pour des raisons diverses (politiques, économiques, culturelles, etc.), de support à l'intégration d'ethnies différentes. Elles oblitèrent par la pression sociale et la pesanteur historique, des parlers et des cultures dont il ne reste souvent plus que des vestiges.

Le lingala, le hawsa, le kiswahili, le yoruba, le twi, le ibo, le bambarajula, le fulfuldé, l'arabe ou le wolof sont parlés par des millions, voire des dizaines de millions de sujets d'origines différentes. Comme véhiculaires de communication, ils ont largement débordé leur cadre ethnique et géographique d'origine, pour devenir des langues de civilisation communes à des peuples souvent très différents au départ.

Les Peul et les Seereer constituent au Sénégal l'immense majorité des sujets wolofisés. La langue wolof est, initialement, celle d'une ethnie lebu dont on retrouve les vestiges dans les confins sénégal-mauritaniens. Or les Lebu ne forment de nos jours qu'une faible minorité confinée dans la presqu'île du Cap Vert. La culture et la langue wolof effacent cependant sous nos yeux, à la faveur de l'urbanisation du Sénégal, des langues et des dialectes

3. Sur cette question on se reportera utilement aux travaux de M^{elle} HOMBURGER, aux chapitres des professeurs GREENBERG et OBENGA et au compte rendu du Colloque du Caire (volume II).

nombreux: seceer, lebu, fulfuldé, diula, noon, etc. Ces idiomes appartenant à des peuples divers jouèrent pourtant, il y a à peine quelques siècles, un rôle important dans l'histoire de la région.

Cette évolution est générale. Le kiswahili, parlé par plusieurs dizaines de millions de Bantuphones, est né d'une variante zanzibarite pratiquée à l'origine par quelques villages. Il s'est répandu très facilement sur une aire linguistique bantu relativement homogène pour constituer aujourd'hui, avec le lingala, le principal véhiculaire d'Afrique centrale et australe. Dans les pays suivants: Zaïre, République populaire du Congo, Centrafrique, Ouganda, Tanzanie, Kenya, Zambie, Malawi, Afrique du Sud, Soudan, Ethiopie, etc., cinquante à soixante millions de sujets parlent l'une de ces deux langues ou une variante proche d'elles.

La pensée africaine traditionnelle a souvent été très consciente, non seulement de cette imbrication, mais aussi du rôle explicatif que le phénomène linguistique peut jouer dans l'élucidation de l'histoire.

Il y a, dans les traditions africaines, nombre d'anecdotes sur la parenté entre les langues ou sur l'origine plus ou moins mythique de leur différenciation. Il s'agit souvent d'observations justes. C'est le cas à propos des rapprochements que les Peul et Seceer font, en affirmant presque intuitivement leur parenté ethnique et linguistique. Les Mandingue, les Bantu, les Akan et les Peul, qui se présentent comme gens de même langue, ont parfois, en tant que groupes ou sous-groupes, l'intuition de former une grande famille commune.

Le plus souvent, la parenté affirmée ne naît, toutefois, que du besoin d'intégrer ou de coexister avec l'histoire d'une communauté qui « doit » apparaître d'une façon ou d'une autre dans l'univers d'une ethnie donnée. Pour la cohérence d'une saga traditionnelle, il est indispensable que les groupes qui peuplent aujourd'hui l'habitat commun aient des liens vrais ou mythiques.

Le savoir traditionnel des sociétés africaines en matière linguistique ne fournit pas cependant des indications précises qui permettent d'évoquer l'existence d'une science ancienne ou d'une réflexion systématique sur ces parentés. Cela contrairement à ce que l'on note dans d'autres domaines, comme par exemple à propos de la science étymologique, de l'analyse même de la langue ou, encore, à propos des phénomènes du lexique. Le Maître de parole et d'éloquence peul, bantu ou wolof est souvent très consciemment intéressé et averti de l'origine des mots. L'historien du Cayor se plaira, par exemple, à repérer les mots d'emprunt ou à décomposer tel vocable pour en révéler l'origine: Barjal, rapporte le traditionaliste du Cayor, vient de Baaret jall. Et d'expliquer à la fois la contraction formelle subie par les composantes du terme, de même que le contexte et les sens de ce mot. On trouve dans l'article de A. Tall⁴ quelques exemples de ce travail des étymologistes traditionnels au Mossi et chez les Gourmantché.

La science classificatoire en matière de linguistique apparaît surtout avec S. Koelle, W. Bleek et la recherche européenne. Celle-ci l'invente au

4. Cf. *Tradition orale*, Centre Régional de documentation pour la tradition orale de Niamey, 1972.

XIX^e siècle avec les travaux des comparatistes indo-européens dont les chercheurs en matière de linguistique africaine furent les disciples.

W.H. Bleek⁵, parmi les premiers, s'est attaché à établir la parenté des langues bantu. Il devance, sur le terrain, des auteurs comme Meinhof ou H. Johnston. La contribution de Delafosse⁶ pour les langues ouest-africaines est connue. Il en est de même pour celle de CL. Lepsius⁷ A.N. Tucker⁸ G.W. Murray⁹ pour les langues nilotiques, de Basset pour le berbère. L'étude de l'égyptien ancien, si essentielle à la recherche négro-africaine, et celle des langues sémitiques ou indo-européennes d'Afrique du Nord, voire des langues puniques et gréco-latines, ont aussi beaucoup apporté.

Comme le souligne J.H. Greenberg¹⁰, auteur de la classification des langues africaines, la plus récente en date et la plus discutée de nos jours, les travaux modernes intéressant l'ensemble du continent et qui ont le plus retenu l'attention, sont ceux de Drexel¹¹ et de Meinhof¹². Ce ne sont ni les premiers ni les seuls. Koelle¹³ dès 1854 et Migeod¹⁴ en 1911 proposent des méthodes et des modes de classifications. Bauman et Westermann¹⁵ fournissent en 1940 un système intéressant sur le même thème.

Ces travaux restent cependant discutables et discutés pour bien des raisons.

La première est que la linguistique africaine n'a pas échappé à l'idéologie ethnocentriste. Sur ce plan, les critiques récentes de J.H. Greenberg lui-même rejoignent parfaitement celles que Cheikh Anta Diop exprimait il y a vingt ans dans *Nations nègres et Cultures*, et que Th. Obenga reprenait en renouvelant les données dans sa communication au Festival de Lagos (1977).

La seconde raison est d'ordre purement scientifique. Elle est également partagée par la quasi-unanimité des linguistes. Les tentatives de classification, estime-t-on, sont prématurées. Les précautions méthodologiques indispensables ne sont pas prises. Le matériau dûment analysé et préparé en vue d'une comparaison génétique ou même typologique des langues africaines n'est pas réuni.

Insuffisance des travaux

Le seul dénombrement des langues africaines bute sur les obstacles. Leur recension n'a pas encore abouti à des résultats très précis. On avance

5. W.H.J. BLEEK, 1862-1869.

6. M. DELAFOSSE, in A. MEILLET et COHEN, 1924; L. HOMBURGER, 1941. Citons encore parmi les auteurs qui ont proposé des classifications: A. WERNER, 1925 et 1930.

7. CL. LEPSIUS, 1888.

8. A.N. TUCKER, 1940.

9. G.W. MURRAY, vol. 44.

10. J. GREENBERG, 1957, surtout l'analyse critique faite dans « Nilotic hamitic-Semito hamitic » in *Africa*, 1958 et également *The languages of Africa*, The Hague, 1963.

11. Cf. J.H. GREENBERG.

12. C. MEINHOF, 1904, 1906, 1912 et 1932.

13. S.W.W. KOELLE, 1854.

14. F. W. MIGEOD, 1911.

15. H. BAUMAN et D. WESTERMANN.

approximativement l'existence sur le continent de 1300 à 1500 idiomes classés comme langues.

Les monographies qui existent sur ces parlers se résument parfois à la collecte d'une vingtaine de mots plus ou moins bien transcrits. L'absence d'analyse approfondie de la structure, du lexique et de l'intercompréhension possible est un fait courant pour l'immense majorité des parlers africains. Elle rend dès lors vite caduques les classifications tentées périodiquement. Nombre de parlers classés sous la rubrique de « langues » ne sont que des variantes dialectales d'un même idiome.

Sur la foi de témoignages vagues qui fondent bien des conclusions d'auteurs ou d'informateurs mal avertis, on a classé très rapidement les variantes non seulement comme langues différentes, mais comme éléments de familles différentes. Un peu comme si l'on affirmait que le bambara est une langue différente du mandingo de Casamance ou que le yoruba de Benin est différent de celui d'Ife. Or il s'agit dans les deux cas de variantes. Meinhof s'est illustré à propos des langues du Kordofan par des erreurs de cette gravité.

Des progrès ont été certes accomplis récemment. Le contexte favorable à un travail de synthèse rigoureux n'existe cependant pas. En effet, on ne peut classer des langues qu'il reste encore à identifier avec exactitude et à analyser avec précision.

Quelques exemples concrets illustrent l'ampleur des controverses et le degré des incertitudes.

Les deux premiers ont trait aux parlers qui sont à la frontière géographique actuelle de la famille indo-européenne sémitique et de la famille négro-africaine d'autre part. Le troisième concerne le groupe « west atlantic » ou encore « sénégal-guinéen ».

Des travaux de C. Meinhof (1912)¹⁶, M. Delafosse (1924)¹⁷, Ch. Meek (1931)¹⁸, J. Lukas (1936)¹⁹, M. Cohen (1947)²⁰, à ceux de Greenberg datés de 1948 ou A. Tucker et A. Bryan en 1966²¹ et aux récentes critiques de Th. Obenga²², il n'y a accord parfait ni sur les données, ni sur la méthode, ni sur les composantes des groupes, ou l'appartenance et la nature des relations entre les parlers. La géographie surtout et le contact unissent réellement, de façon indiscutable, les langues qui vont du Nil au bassin du Tchad. La coexistence millénaire du négro-africain et du sémitique y acclimatent un fonds commun d'emprunt mutuel considérable. Ces apports réciproques empêchent de faire le départ entre les données originelles et l'acquis extérieur. Savoir dans quelle mesure le vocabulaire propre à l'égyptien ancien, au hawsa, au copte, au baguirmien, au sara et aux langues tchadiques que l'on retrouve dans le berbère

16. C. MEINHOF, 1912.

17. M. DELAFOSSE, 1924.

18. Ch. MEEK, 1931.

19. J. LUKAS, 1936.

20. M. COHEN, 1947; J. GREENBERG, 1948, « Hamito Semitic », *SJA* 6.47.63.

21. A. TUCKER et A. BRYAN, 1966.

22. Th. OBENGA, 1977, communication au Festival de Lagos.

ou les langues sémitiques comme l'arabe ou l'amharique, atteste d'une parenté ou de simples influences, fait problème.

Les données de l'égyptien ancien remontent à 4000 ans, ceux du Sémitique à 2500. Le tchadique, le berbère et le couchitique analysés dans le même contexte ne fournissent des informations consistantes qu'à partir des XIX^e et XX^e siècles de notre ère.

En 1947, M. Cohen publie son *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*. Il y rapproche l'égyptien, le berbère, le sémitique, le couchitique et le hawsa, qu'il évoque sporadiquement. Leslau²³ et Hintze²⁴ mettent en cause dès 1949 les conclusions de Cohen, même au plan de la méthode. J. Greenberg, tenant compte du fait que le principe même d'un domaine « hamito-sémitique » est contesté, en élargit les composantes. Il suggère un cinquième élément distinct, le tchadique. Il baptise l'ensemble du groupe du terme de « hamitique », puis d'« afro-asiatique ». Ces conclusions font l'objet de controverses dès leur publication. Polotsky²⁵ conteste qu'on puisse conclure à l'existence de cinq branches à l'état actuel. Greenberg, souligne-t-on, reprend sans toujours convaincre, à propos du tchadique et de ses liens, une suggestion surtout géographique, contenue dans *Languages of the world*. Il suffit de consulter les classifications divergentes de J. Greenberg, de Tucker et Bryan constamment remises en question par leurs auteurs eux-mêmes pour mesurer le caractère provisoire des conclusions.

Des travaux récents donnent consistance à une réalité tchadique dont les frontières s'avèrent bien plus lointaines que les rives du lac. Newman et Ma²⁶ en 1966, Illie Svitye²⁷ en 1967, ont approfondi la connaissance du proto-tchadique. Les travaux de Y.P. Caprille²⁸ en ont précisé au Tchad même l'extension. On peut suggérer, sur la base d'observations systématiques, un lien génétique entre groupe Sara, groupe tchadique et nombre de langues classées *west atlantic* (seereer, pulaar, wolof, saafeen, etc.)²⁹. Ces contributions à elles seules remettent en question l'ensemble de l'effort de mise en ordre, comme le souligne C.T. Hodge dans un excellent article³⁰.

Le problème majeur de la nature des liens entre les langues de la frontière négro-africaine et indo-européenne n'est pas encore résolu. Le poids des travaux assimilant le monde culturel africain au sémitique fait encore problème.

Il est vrai que le problème de l'identité même et des composantes du négro-africain continue à se poser. Le colloque sur le *Peuplement de l'Égypte ancienne*, organisé au Caire en 1974 par l'Unesco, le souligne. S. Sauneron, à cette occasion, rappelait pour illustrer ces incertitudes que « l'égyptien, par

23. W. LESLAU, 1949.

24. F. HINTZE, 1951.

25. H. POLOTSKY, 1964.

26. P. NEWMAN et R. MA « Comparative chadic » JWal 5.2.18.25.

27. Illie SVITYE, *The history of Chadi consonantism*, cf. C. HODGE, 1968.

28. Y.P. CAPRILLE, 1972.

29. Cf. P. DIAGNE, 1976.

30. C.T. HODGE, 1968.

exemple, ne peut être isolé de son contexte africain et que le sémitique ne rend pas compte de sa naissance ».

Le couchitique est un autre exemple qui illustre l'incertitude actuelle de la recherche et des classifications. J.H. Greenberg, Tucker et Bryan, le soviétique Dolgopoljskij proposent aujourd'hui du même complexe de langues (somali, galla, sidamo, mbugu, etc.) dit couchitique, trois classifications différentes sinon divergentes. La classification de Dolgopoljskij s'articule sur une reconstruction d'ordre phonologique à partir d'exemples limités. Il compare, en particulier, les labiales (p, b, f,) et les dentales (t, d) des langues qu'il analyse et classe en une dizaine de sous-groupes, alors que ses autres collègues en identifient 3 à 5.

J. Greenberg néglige les données phonologiques, morphologiques et grammaticales. Il s'attache surtout à une comparaison de vocabulaire. Or l'emprunt joue un rôle considérable à ce plan. A. Tucker et A. Bryan qui font reproche à J. Greenberg de sa méthode, donnent une classification fondée sur une comparaison du système pronominal et de la structure verbale. Ils jugent eux-mêmes « ambigus » certains des idiomes qu'ils regroupent ici tout en insistant sur le caractère de simple tentative de leur effort.

On le constate, les conclusions avancées ici valent surtout pour leur caractère provisoire.

On retrouve les mêmes difficultés à propos des langues géographiquement délimitées par l'Ouest atlantique. Elles sont localisées sur la côte allant du Sud mauritanien au Sierra Leone. Koelle, en 1854, les classe dans sa *Polyglotta Africana* sous la rubrique « west atlantic », les identifie sur la base des changements de préfixes ou d'inflexion à l'initiale ou à la finale qu'elles connaissent. C'est un trait typique du bantu. Il ne suffit pas à définir un groupe. Koelle, du reste, considérera l'ensemble de ces langues comme « non classées ». M. Delafosse, en 1924³¹, et D. Westermann, en 1928, affirmeront qu'il s'agit d'un groupe génétique. En 1983, J. Greenberg³² abonde dans le même sens. Il les désigne comme un groupe extrême à l'Ouest de la famille nigéro-congolaise.

Or, en 1963 même, Wilson³³ et D. Dalby³⁴ tout en notant les éléments typologiques de ressemblance à l'intérieur de l'ensemble, nient toute possibilité d'en faire un groupe linguistique apparenté et homogène. Dans le détail de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire, écrit Wilson, le « west atlantic » ou groupe « sénégaloguinéen » est loin d'être unifié. Et en effet, les récents travaux publiés en 1974 par D. Sapir³⁵ montrent qu'il n'y a pas plus de 5 à 10 % de vocabulaire commun entre la grande majorité de ces langues que la géographie seule semble unir le plus souvent, comme on l'a suggéré ailleurs. Le processus de migration a emmêlé ici, comme dans la zone nilo-tchadienne, des peuples d'origines

31. M. DELAFOSSE, 1924.

32. J. GREENBERG, 1963.

33. W. WILSON, 1966.

34. D. DALBY, 1965.

35. D. SAPIR, 1974.

diverses. On les apparente, peut-être trop vite, en l'absence d'informations précises qui éclairent l'histoire et l'historien.

C'est sur ce plan, du reste, que les limites actuelles de la linguistique comme outil d'investigation historique sont grandes. Le chercheur est confronté ici à ce double obstacle évoqué plus haut. La recherche n'a pas abouti parce qu'elle reste partielle et embryonnaire. En second lieu, ses résultats provisoires sont souvent inexploitablement faussés par des perspectives et une idéologie déformantes.

L'idéologie déformante

L'histoire est le lieu par excellence de l'idéologie. Les premiers travaux sur le passé et les langues africaines ont coïncidé avec l'expansion coloniale européenne. Ils ont donc été fortement marqués par les visions hégémonistes de l'époque.

Le discours ethnocentriste exprime le souci instinctif de juger des valeurs de civilisations par référence à soi-même. Il conduit à s'annexer, pour se légitimer comme pensée et pouvoir dominants dans le monde, les faits de civilisation les plus marquants. Les thèses sur la primauté de l'indo-européen, de l'aryen ou du blanc civilisateurs témoignent d'excès dont on a encore aujourd'hui de profonds échos dans nombre d'œuvres d'histoire et de linguistique africaines³⁶.

C'est ainsi que l'Égypte a été longtemps mise entre parenthèses par rapport au reste du continent. Elle continue d'être parfois rajeunie au profit de la Mésopotamie ou d'autres centres supposés indo-européens ou sémites sur la base de spéculations hasardeuses. On a parfois recherché des initiateurs imaginaires pour l'art du Bénin. La théorie « hamitique »³⁷ a été montée de toutes pièces pour expliquer tout phénomène culturel positif en Afrique noire par une influence externe.

En cherchant à promouvoir une méthodologie rigoureuse et scientifique, J. Greenberg dont l'apport, même discutable en partie, reste si neuf et si important, se fait parfois l'écho de cet impact négatif de l'idéologie ethnocentriste.

Seligman et Meinhof mais aussi, après eux, des auteurs aussi importants que, Delafosse, Bauman, Westermann ou Muller, développent des arguments d'une fragilité scientifique consternante, parce qu'ils sont fondés sur des préjugés du genre de celui qu'exprime Meinhof dans la formule suivante:

36. Cf. plus loin, J. H. GREENBERG sur ce point.

37. Les mots « hamite », « hamitique », « chamite », « chamitique » ont été surabondamment utilisés dans le monde occidental pendant des siècles par le vocabulaire savant aussi bien que par le vocabulaire quotidien. Ils procèdent de lectures déformantes et tendancieuses de la Bible. Le mythe de la malédiction des descendants noirs de Cham est sorti de ces lectures. S'il est vrai qu'au XIX^e siècle, du fait des linguistes et des ethnologues, ces mots ont pris une signification apparemment moins négative, en tout cas détachée de toute référence religieuse, ils n'en ont pas moins continué de fonctionner comme des discriminants entre certains noirs considérés comme supérieurs et les autres. En tout état de cause, le Comité scientifique international encourage les études critiques en cours sur les usages historiques de ce vocabulaire qu'il ne faut utiliser qu'avec des réserves expresses.

« Au cours de l'histoire, un fait s'est constamment répété, à savoir que les peuples hamites ont soumis et gouverné en maîtres les peuples à peau noire. »

Ces constatations légitiment la prudence avec laquelle il convient d'utiliser le matériau que les travaux linguistiques offrent aujourd'hui à l'historien ou aux spécialistes des sciences humaines en général.

« L'emploi vague, écrit J. Greenberg, du terme hamite comme catégorie linguistique, son utilisation dans la classification des races pour désigner un type considéré comme fondamentalement caucasöide, ont conduit à une théorie raciale. Elle voit dans la majorité des populations originaires de l'Afrique noire le résultat d'un mélange entre Hamites et Noirs. » Ainsi, la dénomination de « peuples de langue nilo-chamitique » se réfère à l'ouvrage de C.G. Seligman, *Races of Africa*. « Ces peuples sont considérés comme racialement à moitié hamites. » Les Bantu constitueraient aussi une autre variété de Noirs hamitisés. Et cela, commente toujours Greenberg, « sur la base des spéculations de Meinhof, spéculations pour lesquelles il n'a d'ailleurs jamais produit la moindre preuve, pour la bonne raison qu'il n'y a pas de preuve possible pour que le bantu, comme l'écrit Seligman, soit une langue mixte, et l'homme bantu si l'on peut dire, le descendant d'un père hamite et d'une mère noire ».

En fait, conclut J. Greenberg, cette idéologie fausse totalement aujourd'hui encore l'élaboration d'une science linguistique susceptible d'éclairer les vrais rapports entre langues et civilisations en Afrique.

La migration dans le sens est-ouest et nord-sud des peuples africains a embrouillé le tableau ethnique, racial et linguistique du continent. Les noms de personnes et de lieux, les faits de linguistique pure portant sur le vocabulaire essentiel lui-même, l'indiquent, comme il apparaît dans nombre de travaux. Les langues du Sénégal, comme le wolof, le diula, le fulfuldé ou le seereer, attestent de similitudes plus profondes avec les langues bantu d'Afrique du Sud, de Tanzanie, du Cameroun, du Zaïre, qu'avec les langues de famille mandingue à l'intérieur desquelles elles sont géographiquement insérées. Le lexique, la structure et les principes même, comme on le verra plus loin, de l'écriture de l'égyptien ancien sont plus proches des réalités de langues telles que le wolof, le hawsa ou de la tradition graphique dahoméenne, que des structures linguistiques sémitiques ou indo-européennes auxquelles on les annexe sans précaution.

L'égyptien ancien, le hawsa, les langues des pasteurs rwandais, des Abyssins, des Peul, des Nubiens sont naturalisés sémites ou indo-européens sur des bases d'une fragilité évidente ou à partir d'une méthodologie et d'un choix de critères des moins convaincants.

Les Peul sont peut-être métissés, au même titre que les Baluba, les Susu, les Songhaï, et nombre de peuples noirs ayant entretenu, dans leur habitat ancien ou actuel, des contacts avec des populations blanches. Encore que cette hypothèse de métissage soit aujourd'hui nettement remise en cause à partir de découvertes récentes sur les processus de mutation de la pigmentation.

Par sa phonologie, son lexique et sa structure, le fulfuldé ne présente avec aucune langue connue une ressemblance aussi parfaite qu'avec le seereer. A telle enseigne que Seereer et Peul suggèrent d'eux-mêmes leur

parenté non seulement linguistique mais ethnique. Or, des chercheurs comme F. Muller, W. Jeffreys, Meinhof, Delafosse et Westermann n'en ont pas moins tenté d'établir une origine blanche des Peul en affirmant que le fulfuldé est proto-hamitique³⁸. W. Taylor va même jusqu'à écrire: «Par la richesse de son vocabulaire, le sonorité de sa diction et la délicatesse avancée de ses expressions, le Peul ne peut appartenir à la famille noire soudanaise.» Toutes ces observations nous montrent à quel point la confusion est généralisée entre catégories aussi différentes que la langue, le genre de vie et la «race», sans compter le concept d'ethnie utilisé selon les cas, en référence avec une ou plusieurs des notions précédentes.

Comme le note J. Greenberg, la relation simpliste établie entre gros bétail, conquête et langue hamitique s'avère fautive sur tout le continent africain. «Dans le Soudan Occidental, écrit-il, c'est une ironie de voir que les agriculteurs de langues «hamitiques» sont sous l'autorité des pasteurs peul qui parlent une langue soudanaise occidentale (nigéro-congolaise). C'eût été une autre ironie, si l'on suivait les clichés établis, de constater l'ancienneté et la permanence des hégémonies mandingue ou wolof, de famille linguistique soudanaise, sur des peuples si vite annexés au «hamitique» comme les Peul dits pré-hamitiques ou les Berbères.»

Aucune des classifications établies au plan continental ou régional n'offre à ce jour des garanties scientifiques sans reproches. L'ethnocentrisme a largement contribué à fausser l'analyse des matériaux. Dans bien des cas, on en reste à des conjectures, à des pétitions de principe, à des survols rapides.

Il y a un certain nombre de conditions pour l'étude des langues africaines dans les perspectives d'une science rigoureuse qui aide à éclairer l'histoire des peuples et des civilisations du continent. En premier lieu, il convient de la libérer des obsessions d'un jugement extraverti, à partir du sémite ou de l'indo-européen, c'est-à-dire à partir du passé historique de l'homme européen. Par ailleurs, c'est au matériau linguistique ancien qu'il faut se référer pour établir la parenté des langues africaines, et non aux données géographiques actuelles aux influences anciennes ou tardives, au schémas explicatifs choisis *a priori*, ou aux traits linguistiques marginaux par rapport aux faits dominants des systèmes.

Sciences auxiliaires

L'analyse acculturaliste

L'analyse acculturaliste, dite «topologie»³⁹ dans la terminologie anglaise, relève d'une science qui a pour objet l'étude de l'origine et des processus de diffusion des traits culturels (idées, techniques, etc.). Les chercheurs

38. J. H. GREENBERG, op. cit.

39. M. GUTHRIE, 1969.

allemands avaient inauguré la méthode sur le terrain avec l'étude des « cycles culturels » de Frobenius, Westermann-Bauman, etc.

La diffusion des techniques et des cultures des agriculteurs, les procédés des pasteurs, l'invention et la diffusion des techniques du fer et des autres métaux, l'usage du cheval, l'élaboration des notions d'ordre ontologique, celle du panthéon des dieux ou des formes artistiques ont souvent retenu l'attention sur ce plan.

La topologie a cependant outrepassé parfois son domaine. Elle a, en particulier, introduit bien des erreurs sur le plan de la science classificatoire. En effet, nombre d'auteurs fort peu précautionneux ont pensé devoir inférer une parenté linguistique à partir d'un simple constat de traits culturels. Or, ces faits relèvent souvent de phénomènes d'emprunt, de contact ou de convergence.

La science onomastique

La science onomastique est celle des noms : noms de lieux (*toponymes*), de personnes (*anthroponymes*) ou de lieux d'eau (*hydronymes*), etc.

L'onomastique est étroitement liée au lexique des langues. Les communautés ethniques relativement homogènes pour une période, de même que les groupes ethno-linguistiques plus hétérogènes, mais qui parlent un idiome commun, forgent leurs noms surtout par références aux réalités de leurs langues. Ils meublent l'univers territorial et géographique, qui leur a servi ou leur sert d'habitat, de noms qu'il construisent dans les mêmes perspectives. Ainsi, en dépistant les noms de personnes, on identifie en même temps les éléments ethniques qui constituent une communauté. Les Seereer sont, en général, des Jonn, Juuf, Seen, etc., les Peul (Sow, Jallo, Ba, Ka, etc.), les Mandingue (Keita, Touré, Jara, etc.). Les Berbères ou les Bantu ont des familles de noms qui leur sont propres.

L'anthroponymie

L'anthroponymie joue un grand rôle dans l'étude de l'histoire des ethnies et des communautés politiques ou culturelles. L'étude des noms en usage chez les Tukuloor⁴⁰ du Sénégal montre par exemple qu'on est en présence d'une communauté ethno-linguistique très hétérogène. Ce groupe fulfuldéphone implanté au Sénégal, le long du fleuve, aux confins du Mali et de la Mauritanie, est très homogène sur le plan culturel. D'où un sentiment « national » très poussé. En fait, la communauté s'est forgée à partir d'éléments Peul dont la langue s'est imposée, de Mandingue, de Seereer, de Lebu-Wolof et de Berbères.

Toponymie et hydronymie constituent également des sciences essentielles à l'étude des migrations de peuples. Des cartes précises peuvent être dressées à partir des noms de villages disparus ou encore existants pour suivre le cheminement des Mandingue dont les villages portent des noms composés à partir de *Dugu*. On peut établir de la même manière la carte toponymique des habitats anciens ou actuels des Peul utilisant le terme de *Saare* pour leurs

40. Ce nom est communément transcrit : Toucouleur.

établissements, celle des Wolof utilisant le terme de *Kër*, des arabo-berbères: *daaru*, des Hawsa, etc.

Anthropologie sémantique

L'anthropologie sémantique ou ethnolangage constitue une approche nouvelle. Elle tente de révéler la culture de l'homme par sa langue. Elle s'appuie sur une analyse globale de l'ensemble des données que fournit la langue d'une ethnie ou d'une communauté hétérogène, ayant un parler commun pour mettre en évidence à la fois sa culture, sa pensée et son histoire.

La méthode va au-delà d'une simple collecte des traditions et littératures écrites ou orales. Elle implique le recours à une reconstruction de la totalité des idées que porte une langue et qui ne relève pas nécessairement d'une œuvre ou d'un discours systématique. La recherche opère à ce plan, au niveau infra et supra-linguistique. Elle décrypte à partir du vocabulaire et du découpage de la pensée, les procédures de formalisation, de conceptualisation et de structuration d'une langue, les différents types de savoir à l'intérieur desquels se cristallisent la vision du monde et l'histoire propre à la communauté qui pratique un parler donné. L'ethnolangage aboutit à révéler des systèmes: conception métaphysique, éthique, ontologie, esthétique, logique, religion, techniques, etc.

Ainsi, la littérature écrite ou orale sur le passé des Hawsa, avec ses documents religieux, fables et pratiques juridiques, médicales, métallurgiques, éducationnelles, nous informe à la fois sur l'évolution du contenu de la pensée des Hawsa, mais aussi sur leur histoire et sur leur culture.

Dans les civilisations à prédominance orale, où les textes de référence sont rares, l'interprétation diachronique fondée sur la comparaison de textes d'époques différentes n'existe pratiquement pas. La linguistique devient alors un moyen privilégié de redécouverte du patrimoine intellectuel, une échelle pour remonter le temps.

Les cultures d'expression orale que dépiste l'anthropologie sémantique livrent des œuvres à collecter et fixer, des auteurs et la spécialité de ceux-ci. Toute culture africaine orale ou écrite a laissé — comme chez les Wolof — son philosophe, tel *Ndaamal Gosaas*, son politicologue, tel *Saa Basi* ou *Koco Barma*, son maître de parole et d'éloquence, son maître de l'épopée ou du conte, tel *Ibn Mbeng*⁴¹ mais aussi ses inventeurs de techniques en matière de pharmacopée, de médecine, d'agriculture ou d'astronomie⁴².

Ces œuvres et leurs auteurs constituent d'excellentes sources d'analyse du dynamisme évolutif de la culture dans une société sous ses diverses formes.

L'ontologie bantu peut être décryptée, voire interprétée et systématisée, par référence aux vocables bantu sur l'être dans le monde à partir du travail d'élaboration et de conceptualisation qui donne forme, à travers les mots et les énoncés du bantu, aux conceptions que celui-ci a de ces phénomènes.

41. Tous, personnages historiques célèbres dans la pensée wolof.

42. Les œuvres de S. JOHNSTON sur les Yoruba, de TEMPELS sur les Bantu, de M. GRIAULE sur les Dogon, de TRAORE sur la médecine africaine, de M. GUTHRIE sur la métallurgie, etc. constituent avec les « classiques littéraires fixés » des contributions importantes à l'anthropologie sémantique. Cf. P. DIAGNE, 1972.

La langue étant le lieu de cristallisation de tous les outils mentaux ou matériels construits par les générations successives, on peut dire que l'expérience historique d'un peuple est déposée en strates consécutives dans le tissu même de la langue.

Support du document et de la pensée historique

On s'accorde généralement aujourd'hui sur le rôle de la tradition orale dans l'histoire africaine. On sollicite même les griots traditionalistes dans les congrès. D'aucuns suggèrent de leur créer des chaires, voire de leur confier la recherche et l'enseignement de l'histoire.

En effet, la prééminence du dit sur l'écrit a survécu dans l'ensemble au sein des cultures traditionnelles à prédominance rurale en Afrique comme ailleurs.

L'oralité, comme moyen d'élaborer et de fixer les produits de la pensée, a ses techniques. Si ce domaine, pour les formes écrites ou orales de la pensée, est largement commun, les voies et moyens de leur conception et de leur transmission ne sont pas toujours les mêmes⁴³.

On notera simplement que la pensée écrite, la littérature au sens étymologique, en se fixant, a tendance à se figer plus facilement sous une forme permanente. Elle rompt de ce fait avec une tradition verbale qui offre une plus grande latitude à l'invention et à la mythification. Au plan de la langue, les possibilités de dialectalisation sont aussi plus vastes du fait d'une évolution moins contrôlée. Une langue d'expression surtout orale reste plus populaire, plus sensible aux distorsions que la pratique lui impose sur le plan de sa structure, des sons qu'elle utilise, voire des formes qu'elle emprunte.

Une langue littéraire est au contraire plus travaillée dans le sens de l'unicification. Elle revêt, par ailleurs, une dimension visuelle plus grande. Elle intègre, comme éléments expressifs, des données graphiques qui lui donnent une certaine spécificité: orthographe en rupture avec sa phonologie, ponctuation, etc. Le langage oral continue de recourir, en revanche, davantage à l'élément sonore. Elle signifie par la cadence, les rythmes, les assonances ou les dissonances, les évidences du discours. L'importance du rôle que la mémoire assure, pour suppléer l'absence d'un support graphique, infléchit également le caractère de l'oralité dans ses formes d'expression. Elle s'impose même, avec les techniques de mémorisation, une science spécifique pour la rétention des textes. Le document écrit et la tradition orale deviennent ainsi complémentaires en conjuguant leurs vertus respectives⁴⁴.

Les textes oraux une fois transcrits deviennent d'ailleurs à leur tour des littératures⁴⁵.

43. Cf. P. DIAGNE, 1972.

44. Cf. P. DIAGNE, *op. cit.*

45. Cf. les publications nombreuses sur ce plan: travaux de A. HAMPATÉ BA, A. IBRAHIM SOW, MUFUTA, E. de DAMPIERRE, K. MOEENE, F. LACROIX, K. GRIAULE, G. DIETERLEN, WHITLEY, E. NORRIS, L. KESTELOOT, D.T. NIANE, M. DIABATE, J. MBITI, etc. Ils ont publié sur ce sujet des ouvrages classiques dans les collections d'Oxford, de Julliard, de Gallimard, au Centre de Niamey, etc.

Tradition graphique — les écritures africaines

L'invention de l'écriture répond à des besoins dont on n'a pas toujours su mettre en évidence, selon les contextes, la nature et l'origine. L'écriture, outil du commerce, de l'administration, sous-tend normalement les civilisations urbaines. Mais les motivations de départ peuvent varier notablement. En Afrique, aussi bien à l'époque pharaonique que sous le règne des souverains du Dahomey ou des Mansa Mandingue, l'usage de l'écriture a surtout répondu principalement à des nécessités d'ordre immatériel. L'écriture égyptienne, celle des bas-reliefs dahoméens, comme les idéogrammes bambara ou dogon, ont eu à l'origine, dans leur contexte, une double fonction: servir à matérialiser une pensée, réaliser par là-même une action de portée religieuse ou sacrée. L'écriture égyptienne inventée selon la légende par le dieu Thot, reste longtemps confinée surtout dans les temples entre les mains des prêtres. Elle scelle des secrets. Elle sert de moyen d'action à une pensée perçue comme substance agissante et matérialisable sous forme de verbe ou de graphie.

La seconde grande fonction dévolue à l'écriture dans les civilisations africaines coïncide avec le besoin de perpétuation historique. L'écriture égyptienne, comme celle des Palais d'Abomey, est une glorification de souverains et de peuples soucieux de laisser derrière eux le souvenir de leurs hauts faits. Les Bambara ou les Dogon inscrivant sur les murailles de Bandiagara leurs signes idéographiques visent le même but.

Entre la Récade du roi Glélé, hache de cérémonie porteuse de message, et la Palette de Narmer, il y a plus que des affinités. L'esprit est le même, mais également les principes et les techniques d'écriture⁴⁶.

L'écriture égyptienne est attribuée au dieu Thot qui est également inventeur de la magie et des sciences à l'instar du dieu à tête de chacal des Dogon, lui-même dépositaire du verbe, du savoir et de la parole efficiente.

Les rares spécialistes qui se sont penchés, souvent avec une remarquable minutie, sur les systèmes d'écritures originaires d'Afrique se sont généralement désintéressés du lien qui paraît évident et techniquement démontrable entre les hiéroglyphes et les écritures les mieux connues d'Afrique noire.

Le hiéroglyphe égyptien est resté fondamentalement pictographique dans sa fonction originelle d'outil des temples. Comme son homologue dahoméen, il fait référence autant que possible à l'image. C'est une écriture volontairement réaliste. Elle a souci de matérialiser les êtres, les objets, et les idées. Elle le fait, de la manière la plus concrète, la plus substantielle, un peu pour leur restituer ou conserver leurs qualités naturelles.

Ce n'est pas un hasard si la déformation de l'écriture pictographique, par l'usage du cursif qui altère et défigure les éléments représentés, n'est permise qu'en dehors des temples. L'écriture hiératique d'usage surtout laïc, contrairement à la suggestion de l'étymologie grecque du mot, et le démotique « populaire » encore plus simplifié dans son tracé sont les graphies non sacrées et utilitaires. Le hiéroglyphe, comme le souligne si justement M. Cohen, inclut dans l'esprit du prêtre égyptien « une force d'évocation magique », ce qui

46. M. GLELE, 1974.

explique, poursuit-il, « que les représentations d'êtres néfastes sont évitées ou mutilées ». On est ici en face d'une conception ontologique qui prend racine, et baigne profondément, dans la tradition négro-africaine. Celle-ci ne sera pas parvenue au cours des millénaires à désacraliser, à l'instar des Indo-européens et des Grecs singulièrement, la pensée et ses supports oraux ou graphiques. La vision du Bambara, du Yoruba, du Nsibidi ou des prêtres Dogon à l'égard des systèmes graphiques qu'ils utilisent dans leurs temples ou leurs séances de divination, est identique.

L'unité des graphies inventées en Afrique n'est pas seulement dans les présupposés idéologiques qui confèrent à leurs systèmes, leurs fonctions et leur nature. Elle est également dans la technique même de transcription.

On retrouve, dans l'histoire des écritures africaines, la référence constante à trois techniques de fixation graphique de la pensée : recours à l'image copiée de l'être ou de l'objet avec des pictogrammes ; recours au symbole pour représenter une réalité avec l'usage d'idéogrammes qui sont des signes sans lien immédiat de ressemblance physique avec la notion qu'ils symbolisent ; enfin, usage du phonogramme pour représenter tous les homophones, c'est-à-dire toutes les réalités désignées par le même son ou le même groupe de sons. C'est le principe de l'écriture pictographique.

Or, la comparaison entre la Palette de Narmer et les Recades de Glélé ou de Dakodonu est révélatrice. Elles transcrivent le discours selon les mêmes principes.

Sur la Palette de Narmer, on a une image de roi. Il saisit un ennemi vaincu par les cheveux, l'assomme alors que le reste de l'armée défaite prend la fuite sous les pieds du pharaon gigantesque. Les pictogrammes sont clairs et parlants. Les autres signes sont des idéogrammes. On distingue un ovale « ta » symbolisant la terre. En haut, un groupe de signes et un cadre carré pour le cartouche du nom Horus du pharaon. Un poisson et un oiseau donnent le nom de Pharaon. Ces deux images sont des pictophonogrammes.

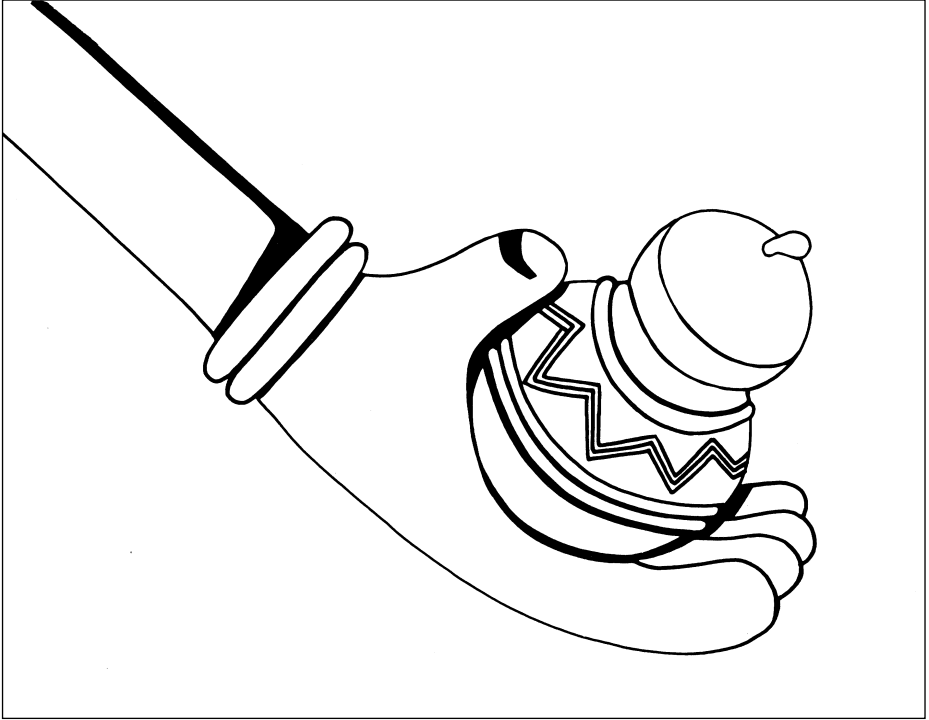
La Récade de Gézo présente le Souverain dahoméen sous la forme d'un buffle comme Pharaon l'est sous la forme d'un faucon. Il montre ses dents, ce qui signifie qu'il sème la terreur sur ses ennemis. Il s'agit dans ce premier cas d'un rapprochement symbolique. D'autres sont plus importants.

La Récade du roi Dakodonu ou Dokodunu, plus ancienne (1625-1650) et décrite par Le Hérisse, montre encore plus clairement le principe du « hiéroglyphe » dahoméen. Le texte de la lame de hache peut être lu ainsi : il y a un symbole pictographique représentant un silex « da », en bas le dessin de la terre « ko » avec un trou au milieu « donon ». Ces signes sont des pictogrammes utilisés ici comme pictophonogrammes. En les réunissant, comme à propos du nom du Pharaon de la Palette de Narmer, on lit le nom du roi dahoméen *Dakodonu*. L'écriture dahoméenne rencontre le hiéroglyphe pharaonique par ses principes même et son esprit. Elle révèle les trois techniques auxquelles se réfère la graphie égyptienne : l'image pictographique, le symbole idéographique, le signe pictophonographique⁴⁷.

47. Voir chapitre 4.



1. Stèle du roi serpent (photo musée du Louvre).



1. Récade représentant une gourde symbole de puissance (photo Nubia).

2. Récade dédié à Dakonodu (photo Nubia).

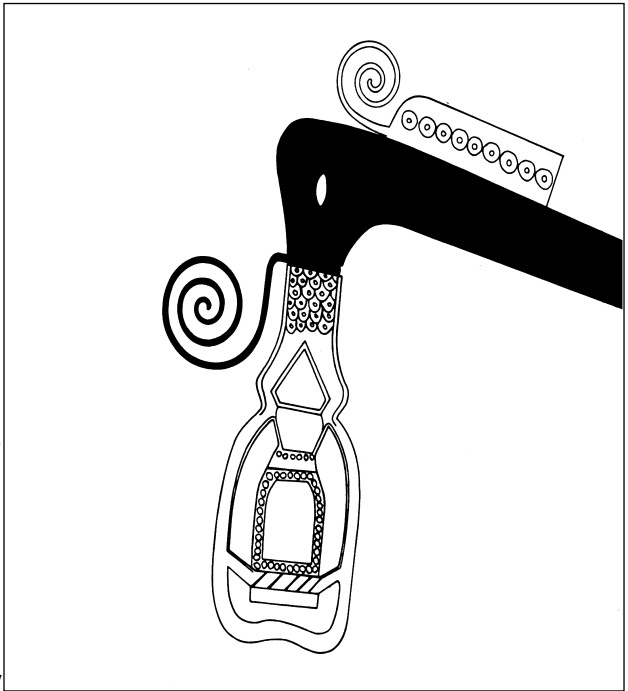
3.4. Lionceau semant la terreur (photo Nubia).



3









4


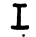
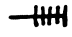







2

Pictogrammes égyptiens
(vers 4000 av. notre ère)

A ₂₇		homme courant, un bras étendu; <i>inw</i> = messager.
F ₃₃		ventre de mammifère; <i>h.t.</i> = ventre, corps
I ₁		lézard; 'š 3 = nombreux, riche.
I ₁₄		ver ou serpent (<i>h f'w</i>); ver (<i>ddft</i>)
N ₈		Soleil rayonnant; <i>wbn</i> : apparaître.
N ₁₁		croissant de lune; <i>i'h</i> = lune.

Pictogrammes nsibidi²⁴

	Dayrell ₁₀₇ , homme courant, un bras étendu;
	Macgregor (p. 212), un messager.
	Dayrell ₁₃₇ , symbole qui contient un poison à l'intérieur.
	Talbot ₅₁ , lézard.
	Macgregor (p. 212), serpent;
	Dayrell ₁₀₄ , serpent très long; <i>uruk</i> – <i>ikot</i> , serpent en Efik et <i>shaw</i> , en Uyanga.
	Talbot ₃₅ , soleil rayonnant; <i>ūtinn</i> soleil, en Efik et <i>dūawng</i> , en Uyanga.
	Talbot ₃₄ , croissant de lune; <i>ebi</i> = lune, en Uyanga.

34. Pour les signes *nsibidi*, cf. surtout: J. K. Macgregor, *op. cit.*, p. 215, p. 217, p. 219: les signes sont numérotés de 1 à 9-8; E. Dayrell, *op. cit.*, pl. LXV-LXVII: en tout, 363 signes; P. A. Talbot, *op. cit.*, Appendice G: «Nsididi signs», p. 448-461: 77 signes et 8 textes.

1

1. Pictogrammes égyptiens et
nsibidi (tiré de l'Afrique dans
l'Antiquité la note 34 renvoie
à J.K. Macgregor, 1909; E.
Dayrell, 1911; Talbot, 1923.)
2. Palette de Narmer (tiré de
C.A. Diop, 1955.)











	<i>ka</i>	<i>ke</i>	<i>ke</i>	<i>ki</i>	<i>ku</i>	<i>ko</i>	<i>ko</i>
Vai (1849)							
(1962)							
Mende							
Loma							
Kpelle							
Bassa							
Bamum (1906)						-	-
(1916)						-	
Oberi <i>Dkaimé</i>							
Djuka							
Manding							
Wolof							
Fula <i>Dita</i>							
Fula (Ba)							
Bete		-					

The Bagam and Guro scripts (no record available), the Yoruba 'holy' script and the Gola script (both undeciphered) are excluded from this chart.



Echantillons de plusieurs écritures africaines anciennes (tiré de: D. Dalby, 1970, pp. 110-111.)





	a é ë i o ö ü		ga gé gë gi gō gö gū		la lé lë li lō lö lū		ra ré rë ri rō rö rū		wa wé wë wi wō wö wū
	ba bé bë bi bō bö bū		ha hé hë hi hō hö hū		ma mé më mi mō mö mū		sa sé së si sō sö sū		ya yé yë yi yō yö yū
	da dé dë di dō dö dū		ja jé jë ji jō jö jū		na né në ni nō nö nū		ta té të ti tō tö tū		za zé zë zi zō zö zū
	fa fé fë fi fō fö fū		ka ké kë ki kō kö kū		pa pé pë pi pō pö pū		va vé vë vi vō vö vū		

Signes graphiques vai (tiré de l'Afrique dans l'Antiquité, par Th. Obenga, Présence africaine.)

Mot mum	Signification	Signe recueilli en 1900 (Clapot)	Signe recueilli en 1907 (Göhring)
Pé	noix de kola		
Fom	roi		
Ntab	maison		
Nyad	bœuf		

Système graphique mum
(tiré de l'Afrique dans l'Antiquité, par Th. Obenga, Présence africaine.)
 Ci-dessus: Système pictographique.
 Ci-contre: système idéographique et phonétique-syllabique.

	= <i>pwen</i> ou <i>pourin</i> , les gens
	= <i>ngou</i> ou <i>ngwémé</i> , pays = <i>ndya</i> , aujourd'hui
	= <i>nsyé</i> , la terre
	= <i>you</i> — <i>yoū</i> , nourriture
	= <i>poū</i> , nous
	= <i>né</i> , et
	= <i>gbèt</i> , faire
	= <i>mè</i> , moi
	= <i>fa</i> , donner
	= <i>pwam</i> ou <i>mbwèm</i> , admirer.

	= syllabe <i>ba</i> , de <i>iba</i> qui signifie: deux
	= <i>ben</i> , de <i>ben</i> : danse (sorte de —)
	= <i>bê</i> , de <i>byèt</i> : circoncire, ouuu de <i>byê</i> : tenir
	= <i>cha</i> , de <i>ncha</i> : poisson

Le savant soviétique Dmitri A. Oldergogge, dans un remarquable article de synthèse, a rappelé, à la suite de Ch. Anta Diop, la survie du système hiéroglyphique jusqu'à une époque tardive en Afrique noire.

Dans *Description historique des trois royaumes du Congo, du Matamba et de l'Angola*, publiée en 1687, Gavassi de Motocculuo affirme l'utilisation de l'écriture hiéroglyphique dans ces régions.

En 1896, une inscription hiéroglyphique est découverte sur les rochers de Tete en Mozambique, le long du fleuve Zambèze. Le texte en fut publié à l'époque. Ch. Anta Diop note par ailleurs l'usage d'une graphie pictographique tardive dans le Baol où l'on a pu relever à une époque récente des tracés de hiéroglyphes, sur des baobabs très anciens. Les Vaï du Libéria ont utilisé longtemps une écriture pictographique sur bandes d'écorce.

L'écriture méroïtique, née dans la périphérie méridionale de l'Égypte ancienne, prolonge l'écriture pharaonique dont elle s'inspirait, à moins de l'avoir suscitée ou de partager avec elle une même origine.

Les systèmes d'écritures idéographiques semblent toutefois avoir mieux résisté sur le terrain négro-africain occidental que les hiéroglyphes.

En pratique, la grande majorité des peuples négro-africains connaissent l'usage de l'idéogramme, soit par le biais des techniques divinatoires, soit par l'usage qu'en font les ministres du culte, les graveurs d'œuvres d'art, etc.

La géomancie des Gourmantché est très élaborée. Le tambipwalo (géomancien) dessine des signes sur le sable et les interprète. Puis il administre une sorte « d'ordonnance » qui consiste en signes gravés au couteau dans un morceau de calebasse. Ces signes abstraits désignent les autels, les lieux auxquels il faut se rendre pour des sacrifices, quel genre de bête il faut immoler, combien de fois, etc. Il s'agit d'une « écriture codée ».

La divination par les signes du Fa est aussi d'une richesse remarquable. Sur un plateau saupoudré ou sur le sol, le nombre de noix de palme conservées dans la main gauche est inscrit huit fois au fur et à mesure que le devin opère un tour de passe-passe d'une main à l'autre avec ces noix. Des tableaux (il y en a 256 possibles) sont aussi constitués, dont 16 principaux, les dou qui constituent les « fils » ou les paroles des dieux gouvernés par le Fa, le destin. Chacun doit rendre un culte à son dou, mais en même temps, tenir compte de ceux de ses parents et ancêtres, de son pays, etc. Les combinaisons étant légion, la multitude des dou sont combinés dans une sorte de stratégie mythologique qui est aussi une technique graphique. La divination du Fa se pratique sur toute la côte du Bénin.

La collecte des systèmes idéographiques⁴⁸ a été abondante en particulier dans les pays de savane restés traditionalistes et relativement peu islamisés. Ce n'est pas un hasard. Les spécialistes, comme M. Migeod parmi les premiers, en ont fait connaître un certain nombre.

48. Cf. G. Niangoran BOUAH, « Recherches sur les poids à peser l'or chez les Akan », thèse de doctorat d'État soutenue en 1972.

L'écriture idéographique dogon a été présentée par M. Griaule et G. Dieterlen à qui l'on doit l'analyse du système bambara et une bonne synthèse des graphies de la région.

L'idéographie Nsibidi, en usage chez les Ibo du Sud-Nigeria a été découverte par des Européens à la fin du siècle dernier. Elle repose sur des principes de transcription qui ont été fort répandus sur toute la côte de Guinée.

Les écritures phonétiques⁴⁹ qui systématisent l'usage de phonogrammes, représentant des sens, en simples ou complexes par des signes réguliers, apparaissent, à notre sens, en Afrique comme le fruit d'une évolution tardive. Les hiéroglyphes de l'Ancienne Egypte comme ceux du Dahomey représentent bien des sons par des signes.

Mais les systèmes purement phonétiques à base de mot, de syllabe ou de phonème simple — transcription alphabétique — marquent une étape nouvelle⁵⁰.

L'écriture berbère, en usage chez les Touareg du Sahara et que l'on désigne encore sous le nom de Tifinar, se serait développée sous l'influence punique au contact de Carthage.

Le système nubien d'écriture s'est formé, au X^e siècle, au contact de la graphie copte, elle-même née sous l'influence grecque. La graphie éthiopienne du Tigrigna et de l'Amhara est dérivée de l'écriture sabéenne d'Arabie méridionale.

Les écritures syllabiques et alphabétiques ouest-africaines, fort répandues dès la fin du XVIII^e siècle sur les côtes de Guinée et en pays soudanais, ont pu naître d'une évolution interne ou revêtir leur forme définitive sous l'influence plus ou moins lointaine d'un apport externe européen ou arabe⁵¹.

L'écriture vaï, révélée à l'Europe en 1834, grâce à Eric Bates, un Américain, et par Koelle en 1849, s'est développée sur un terrain où des tracés du système hiéroglyphique furent signalés. Momolu Masakwa, consul au XIX^e siècle du Libéria en Angleterre, a décrit, à son époque, les principes du système hiéroglyphique en usage dans la région⁵².

Pour signifier la victoire sur l'ennemi, Momolu rapporta que les Vaï dessinent sur une écorce, qui leur tient lieu de papyrus, la silhouette d'un homme qui court, les mains sur la tête. On ajoute un point à côté de l'image du fugitif pour indiquer qu'il s'agit d'un grand nombre de fuyards, d'une armée en déroute. On retrouve jusque dans la notation du pluriel, par un point au lieu de plusieurs traits en usage dans l'antique vallée du Nil, les données de l'écriture pharaonique.

Les Vaï ont donc pu transformer leur ancien système dans le sens d'une transcription phonétique. On a aujourd'hui des modèles analogues à l'écriture

49. D. DALBY en propose une mise à jour intéressante in *Language and History in Africa*, Londres, 1970.

50. E. HAU, 1959.

51. Les graphies soudanaise associent des pictogrammes — images réalistes — à des idéogrammes — signes à significations symboliques — (cf. Marcel GRIAULE et G. DIETERLEN). En combinant ces signes, on transcrit et fixe un discours déchiffirable par l'initié à l'écriture et au savoir qu'elle porte.

52. Cf. l'excellent article de synthèse de D. OLDEROGGE in *Courrier de l'Unesco*, mars 1966, sur « Écritures méconnues de l'Afrique noire ».

vaï chez nombre de peuples ouest-africains : Malinké, Mandé, Bassa, Guerze, Kpele, Toma, etc. Le Wolof et le Seereer se sont même dotés récemment d'une graphie inspirée de ces principes.

Contrairement au sentiment couramment répandu, l'idée de l'écriture est restée permanente dans l'histoire et la pensée africaines, de la Palette de Narmer jusqu'à la Récade de Glélé. L'abondance des pratiques et graphies en témoigne.

Les écritures africaines post-pharaoniques pour bien des raisons ont suivi un cours normal d'évolution. Ce cours s'est modelé au contexte et aux exigences de l'histoire d'une société et d'une économie rurales d'auto-suffisance. Celle-ci n'a pas été poussée sous la contrainte du besoin, à la consolidation dans le temps d'acquis matériels ou intellectuels menacés en permanence. Une écologie facile, un équilibre aisé entre ressources et démographie ont conféré pendant fort longtemps à la plupart des civilisations africaines et à leurs faits de culture, ce pouvoir de se faire et de se défaire formellement dans l'espace en ne conservant que l'essentiel : les principes. Au plan de l'équilibre interne, le risque n'était pas très grand. Face à l'extérieur et au cumul du progrès, cette fragilité était préjudiciable.

Conclusion

La linguistique est indispensable à l'élaboration d'une science historique africaine. Elle jouera cependant ce rôle dans la mesure où un effort important est entrepris dans le domaine qui est le sien. Son apport jusqu'ici a été relativement faible et souvent fort peu sûr au plan scientifique. Des travaux sont encore en cours. Les méthodes ont gagné en précision et le champ d'investigation s'est notablement élargi. Il est prévisible dans ce contexte que l'analyse des langues africaines permette dans un avenir proche de contribuer à élucider des points importants de l'histoire du continent.